



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Délinquance et ordre social : l'État mamlouk syro-égyptien face au crime à la fin du IX^e-XV^e siècle / Bernadette Martel-Thoumian
éd. Ausonius, 2012
cote : 58.503

L'ouvrage de Bernadette Martel-Thoumian consacré à l'ordre social mis en place par la dynastie des Mamelouks à la fin du IX^e-XV^e siècle replace la douloureuse question de la délinquance dans un contexte social dominé par la violence institutionnalisée comme mode de gouvernance.

Il s'agissait, en effet, pour les émirs mamelouks, de rendre la justice à travers le double prisme de l'affirmation du pouvoir et de l'impartialité de leur gouvernement avec, en toile de fond, l'obsession des révoltes bédouines, l'ancestrale confrontation des nomades du désert avec les citadins, celle de l'anarchie tribale rappelant la jāhiliyya, s'opposant à l'ordre social et religieux, du califat. Ainsi, dar al-islām demeurerait fragmenté par la réalité sociale de la délinquance, qu'elle fût musulmane, juive ou chrétienne, rurale ou citadine, de droit commun ou à finalité politique. L'auteur a choisi de décliner son étude en cinq parties finement coordonnées.

La première nous offre une analyse complète des sources historiques formant le socle de l'enquête car, pour la période envisagée, les chercheurs ne disposent d'aucun document juridique. Il a donc fallu se rabattre, notamment, sur les récits des voyageurs et des pèlerins voyageurs ayant traversé l'État mamlouk.

La seconde partie traite des institutions juridiques, qu'elles soient au service des hommes de religion (qadis) ou des autorités politiques (sultans et gouverneurs). L'auteur s'est largement appuyé sur « L'histoire de l'organisation judiciaire en pays d'Islam » d'Émile Tyan, ouvrage de référence en la matière.

Dans la troisième partie Mme Martel-Thoumian nous livre une typologie instructive des différents délits mentionnés dans les textes. Ses sources étant uniquement historiographiques, il lui était, au demeurant, impossible de dresser un tableau de la criminalité effective.

La quatrième partie traite des peines qui varient selon que les coupables étaient traduits devant la juridiction religieuse ou répressive.

¹ 



Académie des sciences d'outre-mer

C'est à la lutte sur la délinquance qu'est consacrée la dernière partie avec la description précise des moyens mis en œuvre pour enrayer ce fléau. L'horreur des châtimens semble constituer une alternative à la rationalité du pouvoir politique face au phénomène délictuel. Il y a là deux attitudes opposées et complémentaires dans une sorte de schizophrénie des gouvernants. Cette violence endémique, à l'aune des mœurs médiévales, constitue assurément l'un des principaux problèmes de société auquel dut faire face le pouvoir mamelouk tout en favorisant la prise du pouvoir par les ottomans.

La fécondité de l'angle d'approche choisi par Mme Martel-Thoumian, « délinquance et ordre social » rend la lecture de son ouvrage tout à fait indispensable pour comprendre l'État mamelouk syro-égyptien à la fin du IX^e-XV^e siècle.

Albert Lourde